

Delanoë n'a pas le monopole des voies sur berges : les élus UMP réclament une concertation régionale qui associe tous les Franciliens (communiqué)

Communiqué de presse

A Paris, le 25 novembre 2010

Jean-François Lamour, ancien ministre, député de Paris et président du groupe UMPPA au Conseil de Paris, Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et présidente du groupe MP au Conseil régional d'Ile-de-France, Patrick Devedjian, président du Conseil général des Hauts-de-Seine, Chantal Jouanno, ministre des Sports et conseillère régionale, Alain Schmitz, président du Conseil général des Yvelines, Christian Cambon, sénateur-maire de Saint-Maurice et Laurence Douvin, 1ère vice-présidente du groupe UMPPA, demandent à Bertrand Delanoë de **conduire au plus vite une réelle concertation avec l'ensemble des acteurs franciliens sur la fermeture des voies sur berges**.

Les voies sur berges sont des axes structurants d'intérêt régional. Ils concernent la région Ile-de-France dans son ensemble et pas seulement Paris intra-muros. A ce titre, toute modification des conditions de circulation sur ces axes doit faire l'objet d'une concertation à l'échelle régionale. Or Bertrand Delanoë a élaboré son projet sans tenir compte des préoccupations et des besoins des Franciliens.

Le conseil général des Hauts-de-Seine n'a officiellement été informé du projet que le 15 octobre dernier par un simple courrier dépourvu de toute étude d'impact. Le conseil général des Yvelines n'a quant à lui jamais été contacté par la Mairie de Paris. La décision du maire de Paris de fermer les voies sur berges à la circulation est ainsi en totale contradiction avec sa volonté affichée de faire de Paris le centre d'une métropole dépassant les barrières du périphérique.

Elle traduit également le **manque de vision stratégique de Bertrand Delanoë** qui ne prend aucunement en compte les avancées du Grand Paris en matière de transports pour l'ensemble de la métropole parisienne. Non seulement ce projet limitera drastiquement l'accès de Paris aux habitants de la petite et de la moyenne couronne, mais il aura aussi des conséquences négatives sur la qualité de vie et la santé des Parisiens.

La limitation de la circulation des voies sur berges, c'est plus de bouchons, dans une ville qui est déjà la plus embouteillée d'Europe, et donc plus de pollution. Sans compter que les automobilistes seront contraints de se reporter massivement dans les rues de la Capitale, augmentant ainsi les nuisances pour les Parisiens. Si la priorité de Bertrand Delanoë est

réellement d'aménager les voies sur berges, les élus UMP lui proposent de commencer par aménager les nombreux kilomètres de berges, déjà fermées à la circulation, et qui n'ont, jusqu'à aujourd'hui, fait l'objet d'aucune valorisation.

Les élus UMP déplorent enfin le **silence de la région et de son président, Jean-Paul Huchon**, qui se laisse dicter sa politique par Bertrand Delanoë et n'assume pas ses responsabilités de président du STIF. Avant toute modification des plans de circulation, la priorité est en effet de donner aux Franciliens une offre de transports collectifs alternative et performante.

L'ensemble des élus réunis ce matin estime donc nécessaire d'ouvrir une véritable concertation avec les Franciliens et les collectivités franciliennes concernées sur la base d'études d'impact approfondies et conduites en collaboration avec l'ensemble des partenaires. Il est impératif d'intégrer la réflexion sur l'aménagement des berges à celle sur le Grand Paris en l'inscrivant dans les travaux de l'Atelier du Grand Paris.

{jcomments on}

categories:

[Dans la presse](#) ^[1]

[Tweet](#) ^[2]

Thursday, 25 November 2010

Source URL (retrieved on 10/22/2019 - 19:51): <http://www.patrickdevedjian.fr/delano%C3%AB-n%E2%80%99-pas-le-monopole-des-voies-sur-berges-les-%C3%A9lus-ump-r%C3%A9clament-une-concertation-r%C3%A9gionale/70>

Links:

[1] <http://www.patrickdevedjian.fr/blog/dans-la-presse>

[2] <http://twitter.com/share>